

Cuba pour une culture du bien-être animal avec un nouveau décret-loi



Photo: Prensa Latina

La Havane, 1er mars (RHC) Les autorités du ministère cubain de l'Agriculture et les groupes de protection animale sont aujourd'hui en mesure de consolider leurs liens suite à l'approbation récente du décret-loi pour le bien-être animal.

Cette fin de semaine, les deux parties ont convenu de la nécessité d'un meilleur lien en faveur d'une sensibilisation responsable au traitement des animaux, basée sur la formation de valeurs par la famille, l'école et les médias.

Lors d'une réunion tenue au siège du ministère de l'Agriculture, à La Havane, les représentants de ce ministère ont ratifié le grand intérêt que porte le gouvernement à la question.

Le directeur juridique du ministère, Orlando Diaz, a souligné que l'instrument comprend des concepts modernes, fruits du dialogue établi pour sa conception.

«Cependant, le bien-être des animaux était depuis bien avant un souci des autorités cubaines», a-t-il souligné. Il a rappelé qu'il y a d'autres lois qui font référence à ce point.

La nouveauté du décret-loi est l'entrée en vigueur d'un instrument spécifique et nouveau, avec des concepts modernes en accord avec les organisations internationales dont Cuba est membre.

Pour sa part, la présidente de l'Association cubaine pour la protection des animaux et des plantes, Nora García, a souligné que la loi élargit les outils «pour un travail de protection qui, jusqu'à présent, n'était impulsé que par un effort extraordinaire».

Le décret-loi établit les obligations des personnes liées aux animaux de production et de travail pour éviter toute forme de maltraitance des animaux et assurer leur bien-être, ainsi que celles qui ont des propriétaires, détenteurs ou gardiens d'animaux de compagnie.

À cet égard, Nora Garcia a soulevé la nécessité d'avoir des plans pour réduire les animaux abandonnés et les populations errantes.

«Aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire d'unir nos forces pour atteindre certains objectifs», a-t-elle déclaré.

Le décret-loi, qui entrera en vigueur dans 90 jours après son approbation vendredi dernier, établit les obligations des institutions et des personnes physiques en matière de protection et de soins des animaux, et contribuera à sensibiliser la population au respect et à la propriété responsable de ceux-ci.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/249165-cuba-pour-une-culture-du-bien-etre-animal-avec-un-nouveau-decret-loi>



Radio Habana Cuba